ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
SECRETARIAT GENERAL

Taza, le

17 NOV. 2026

Avis d'achat sur bon de commande n°104/2026/BG/PT

Le Gouverneur de la province de Taza procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de peinture et accessoires de peinture pour l'entretien des bâtiments administratifs de la Province de Taza.

Consistance de la prestation :

Prix	Désignation	Unité	Quantité
1	Peinture vinyle de marque Astrale	kg	2400
2	Peinture laquée de marque Astrale	kg	800
3	Pinceau plat de 80mm et 50mm 1er choix	U	120
4	Peinture d'étanchèité coloflex rouge	kg	250

Lieu d'exécution : Province de Taza

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le ..20 NOV. 2026.. à 16H30

Délai d'exécution : 10 Jours.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article n°44 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

NB : Sous peine d'écartement, tous les concurrents sont tenus de présenter au siège de la province de Taza, les prospectus et notices de tous les prix, et ce au plus tard le ..20 NOV. 2026.. à 16H30.

Pour le Gouverneur et P.O
LE SECRETAIRE GENERAL
Signé : KAMAL EL HAMMOUDI

Royaume du Maroc - Ministère de l'Intérieur - Province de TAZA ق.م.م.ب.ل D.B.R.H.L

Validé par le chef du DBRHL